

Groupe canadien
Union interparlementaire

Rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant sa participation à la réunion-débat parlementaire dans le cadre du Forum public de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) 2011 et à la 24e session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'OMC

Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)

Genève, Suisse Du 19 au 21 septembre 2011

Rapport

La réunion-débat parlementaire dans le cadre du Forum public de l'Organisation mondiale du commerce 2011

1. Contexte

La Conférence parlementaire sur l'OMC est une initiative conjointe de l'Union interparlementaire et du Parlement européen. Son objectif principal est de rendre l'OMC plus transparente vis-à-vis de l'extérieur et de faire en sorte que cette organisation intergouvernementale rende compte de son action aux parlementaires en tant que représentants élus du peuple.

Dans le cadre de la Conférence parlementaire sur l'OMC, l'Union interparlementaire et le Parlement européen ont pour habitude d'organiser des réunions-débats parlementaires qui se tiennent durant les forums publics de l'OMC. Celles-ci sont axées sur les intérêts particuliers des parlementaires spécialisés dans le commerce international.

Le Forum public de l'OMC est une activité annuelle où les participants réfléchissent ensemble au fonctionnement du système commercial multilatéral et se penchent sur l'état d'avancement du Programme de Doha pour le développement. Il est une occasion pour les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les universitaires, les entreprises et les étudiants de se rencontrer pour discuter des questions concernant le système commercial multilatéral. L'OMC organise la première séance plénière, et les diverses organisations organisent d'autres séances ouvertes au public.

2. Programme de la réunion-débat parlementaire

Le Forum public de l'OMC 2011 s'est tenu du 19 au 21 septembre, au siège de l'OMC à Genève, sur le thème « Trouver des réponses aux défis du commerce mondial¹ ». Dans le cadre du programme général du Forum, l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement européen ont organisé une réunion-débat parlementaire ayant pour thème :

Le commerce des ressources naturelles – Malédiction ou bénédiction? Le point de vue des parlementaires

La réunion-débat parlementaire a eu lieu le mardi 20 septembre 2011.

3. La délégation canadienne

Aux côtés des représentants de divers parlements, de membres de l'OMC et d'organismes publics, a participé à la réunion-débat parlementaire, au sein de la délégation canadienne, l'honorable sénateur Donald H. Oliver, c.r., Président pro tempore du Sénat du Canada.

¹ Le programme du Forum comptait plus d'une quarantaine d'activités. Pour en savoir plus, voir : http://www.wto.org/french/forums_f/public_forum11_f/programme_f.htm .

4. Les intervenants

Les ressources naturelles sont-elles une malédiction ou une bénédiction pour un pays? Quel est le rôle des parlementaires pour promouvoir des politiques démocratiques, anticorruption, transparentes, respectueuses de l'environnement et favorables au développement en ce qui concerne le commerce des ressources naturelles? C'est autour de ces questions que s'est articulée la réunion-débat. Animée par M. Ram Etwareea, journaliste au quotidien *Le Temps* (Genève, Suisse), la réunion comptait les intervenants suivants :

- M. Jörg Leichtfried, député du Parlement européen;
- M. Piet van der Walt, député de l'Assemblée nationale de la Namibie;
- Mme Roberta Piermartini, Économiste principale, Division de la recherche économique et des statistiques, OMC

Les intervenants ont convenu que les ressources naturelles ne pouvaient être une bénédiction qu'à condition de faire l'objet d'une bonne réglementation. Bien qu'une dotation en ressources naturelles constitue un bon point de départ pour accélérer le développement et la diversification économiques, si les bonnes politiques sont adoptées, les pays dont l'économie est tributaire de l'extraction et de l'exportation des ressources naturelles risquent de voir cette dépendance entraver leur croissance économique dans d'autres secteurs. Qui plus est, l'extraction et l'exploitation des ressources naturelles ont des répercussions non négligeables sur l'environnement et le développement durable. Les intervenants ont aussi discuté du rôle des multinationales minières, et ont reconnu l'importance d'un équilibre avec les petites et moyennes entreprises locales, le respect des réglementations et des normes environnementales. Pour ce qui est de savoir si tous les pays devraient avoir accès à des ressources naturelles, ils ont convenu que les mesures à l'exportation n'étaient pas le meilleur choix pour préserver ces ressources, et qu'une telle politique était à mettre en œuvre avec prudence. Il a été question du différend dont l'OMC a été saisie concernant les restrictions à l'exportation de matières premières. Au cours de la période des questions, le problème de la corruption, le recours à l'article XX du GATT pour restreindre les exportations de ressources naturelles et l'absence d'un nouvel ensemble de règles de l'OMC pour le commerce des ressources naturelles ont été abordés.

5. Prochaine réunion parlementaire sur l'OMC

La date de la prochaine réunion parlementaire sur l'OMC n'a pas encore été fixée. Le Comité de pilotage s'est réuni le 21 septembre 2011 et a proposé plusieurs dates pour la tenue de la prochaine réunion.

La 24^e session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du Commerce

1. Contexte

Le Comité de pilotage est responsable de toutes les questions relatives à l'organisation de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

La Conférence parlementaire sur l'OMC est une initiative conjointe de l'Union interparlementaire et du Parlement européen. Son objectif principal est de rendre l'OMC plus transparente vis-à-vis de l'extérieur et de faire en sorte que cette organisation intergouvernementale rende compte de son action aux parlementaires en tant que représentants élus du peuple. Les sessions de la Conférence se tiennent une fois par an. dans le cadre des Conférences ministérielles de l'OMC.

2. Ordre du jour

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est réuni le 21 septembre 2011 au siège de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève, en Suisse. Voici certains points figurant à l'ordre du jour de la séance :

- le point sur les développements récents à l'OMC présenté par la Directrice générale adjointe de l'OMC, M^{me} Valentine Sendanyoye Rugwabiza;
- discussion sur le Forum public de l'OMC 2011;
- discussion sur la rotation des sièges au sein du Comité de pilotage en 2012;
- discussion sur les activités à venir de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

3. La délégation canadienne

Ont participé à la réunion du Comité de pilotage 42 délégués représentant 16 parlements nationaux et assemblées parlementaires régionales, dont l'honorable sénateur Donald H. Oliver, c.r., Président pro tempore du Sénat du Canada, qui en a assumé la vice-présidence.

4. La réunion

La réunion a débuté par une présentation de la Directrice générale adjointe de l'OMC, Valentine Sendanyoye Rugwabiza, suivie d'une période de questions. Un résumé de ces discussions se trouve à l'annexe 1.

L'honorable sénateur Donald H. Oliver a entamé une discussion sur les moyens d'améliorer la dimension parlementaire de l'OMC et de renforcer la contribution du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'OMC au processus de l'Organisation. Les membres du Comité de pilotage ont approuvé la suggestion faite par le sénateur visant à communiquer de façon plus systématique les points de vue du Comité de pilotage aux négociateurs de l'OMC. On discutera des modalités de ce

mécanisme de présentation de rapports lors d'une prochaine session du Comité de pilotage.

L'honorable Donald H. Oliver a de plus obtenu le consentement des membres du Comité de pilotage pour transmettre un message politique de la part des parlementaires à la Huitième Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra en décembre 2011. À titre de coorganisateurs de la Conférence parlementaire, l'UIP et le Parlement européen prépareront le message en fonction du Document final adopté à la session de 2011 de la Conférence parlementaire du l'OMC.

Le rapport de l'UIP sur la 24e session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire, qui comprend un résumé des décisions prises par le Comité, se trouve à l'annexe 2.

Respectueusement soumis,

L'honorable Suzanne Fortin-Duplessis, sénatrice Groupe canadien de l'UIP

Annexe 1

Conférence parlementaire sur l'OMC Tenue le 21 septembre 2011, au siège de l'UIP, à Genève 24^e session du Comité de pilotage Résumé des discussions avec la Directrice générale adjointe de l'OMC, Valentine Sendanyoye Rugwabiza

M^{me} Valentine Sendanyoye Rugwabiza, Directrice générale adjointe de l'OMC, s'est présentée à la réunion du Comité de pilotage pour discuter des développements récents à l'OMC. Elle a fait un exposé puis a répondu aux questions des membres du Comité.

M^{me} Rugwabia a tout d'abord donné un aperçu de la conjoncture actuelle. Le monde est passé d'une crise financière à une crise de croissance, et le commerce mondial en a subi les contrecoups. S'il est vrai qu'en 2010 le commerce mondial a connu une augmentation de 14,5 %, il n'en demeure pas moins que les prévisions pour 2011 laissent entrevoir une croissance plutôt limitée. Et, même si l'on a réussi à contenir le recours à des mesures protectionnistes en 2009 et en 2010, les gouvernements subissent actuellement de fortes pressions pour adopter une approche plus protectionniste.

En ce qui concerne le Programme de Doha pour le développement, M^{me} Rugwabia a mentionné que beaucoup de progrès ont été accomplis au cours des dix dernières années, mais que la ronde de négociations actuelle est dans l'impasse. Le monde a connu de nombreuses transformations. l'OMC s'est élargie, il y a eu repositionnement des puissances économiques, et les priorités mondiales ont évolué avec l'émergence de nouveaux enjeux (énergie, sécurité alimentaire, changements climatiques, taux de change). Tous ces changements ont eu des répercussions sur le système commercial multilatéral. Les membres de l'OMC sont quelque peu divisés, certains voudraient passer aux enjeux du XXIe siècle, et d'autres croient plutôt que nous devons d'abord faire aboutir les négociations entourant le Programme de Doha pour le développement. Ils craignent en effet de détourner l'attention vers de nouveaux enjeux alors que rien ne garantit une quelconque évolution sur le front des négociations. Par ailleurs, les questions qui empêchent les négociations de progresser, comme les subventions agricoles, ne disparaîtront pas d'elles-mêmes. Il n'a pas encore été décidé si ces nouveaux enjeux seront abordés lors de la prochaine Conférence ministérielle, mais certains pays ont commencé à aller de l'avant. Le Brésil, par exemple, a demandé au Groupe de travail sur le commerce, la dette et les finances de l'OMC de se pencher sur les répercussions des taux de change sur le commerce international.

Les membres ont reconnu qu'une éventuelle paralysie du volet d'élaboration des règles de l'OMC (le Cycle de négociations de Doha) aurait des répercussions sur l'ensemble du système. L'OMC ne se limite pas au Cycle de Doha, elle a aussi des fonctions d'application de règlements et de reddition de comptes. Les membres ont convenu de la nécessité de trouver un moyen de sortir les négociations de l'impasse. Lors de la

prochaine Conférence ministérielle, qui se tiendra en décembre, les ministres devront discuter de nouvelles approches et donner des indications sur la manière de poursuivre les négociations. Le Président du Conseil général de l'OMC consulte les membres au sujet de l'organisation, et ces derniers ont évoqué certains problèmes, dont ceux du Programme de Doha pour le développement. Certains membres tentent déjà de trouver une approche pragmatique qui consisterait à adopter les sujets qui sont déjà mûrs et qui posent peu de problèmes à la table des négociations (comme la facilitation des échanges). Ils cherchent à donner une certaine souplesse au processus de négociation et pourraient revoir le principe de l'engagement unique. La Conférence ministérielle a aussi pour mandat de revoir les principaux éléments de l'organisation.

M^{me} Rugwabia se rend bien compte que la couverture médiatique portant sur le Programme de Doha pour le développement est plutôt négative, et que la plupart des médias le qualifieraient « mort ». Il faut donc trouver de nouveaux moyens pour améliorer la communication. Il a été mentionné que les membres n'ont pas vraiment réussi à faire comprendre l'enjeu de ces négociations à leur population respective, alors que ce rôle leur revient ultimement puisque les populations ont plus confiance en leur gouvernement qu'en l'administration de l'OMC. Les activités de rayonnement de l'OMC ciblent les parlementaires et les représentants gouvernementaux plutôt que la population en général.

Au sujet d'une question sur les accords de libre-échange (ALE) bilatéraux et multilatéraux, M^{me} Rugwabia a indiqué que l'OMC les examine en vertu d'un mandat qui lui est conféré dans les accords de l'OMC, et que les pays doivent, par une présentation factuelle, aviser l'OMC des ALE qu'ils concluent. Elle a mentionné à ce sujet un rapport de l'OMC sur les accords bilatéraux et leurs relations avec le système commercial multilatéral. Ce ne sont pas les réductions tarifaires qui incitent les pays à conclure des ALE, mais plutôt l'établissement de nouvelles réglementations ou leur harmonisation. À l'heure actuelle, nous sommes confrontés à un enchevêtrement de réglementations (qualifié « d'assiette de spaghetti ») qui nuisent aux échanges commerciaux. Le problème de cette approche est qu'elle exclut les membres dont le système de réglementation est moins développé.

M^{me} Rugwabia a abordé brièvement les négociations entourant l'accession de la Russie à l'OMC. La Russie demeure la plus importante économie ne faisant pas partie de l'OMC. Les négociations entourant son adhésion se sont accélérées, et son accession pourrait faire partie de l'ordre du jour de la prochaine Conférence ministérielle.

En répondant à une question sur la place qu'occupe l'égalité des sexes dans les questions commerciales, M^{me} Rugwabia a indiqué que les accords étaient négociés sans faire de distinction entre les sexes. La dimension de l'égalité des sexes ne transparaît donc pas dans les négociations, mais elle trouve son expression dans la position et les politiques commerciales de certains membres.

Annexe 2

CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

Vingt-quatrième session du Comite de pilotage

21 septembre 2011, Siège de l'UIP à Genève

RESUME DES DECISIONS

- 1. Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est réuni le 21 septembre 2011, au Siège de l'UIP. La session a été co-présidée par le sénateur D. Oliver (Canada), pour l'UIP, et M. V. Moreira, parlementaire européen, pour le Parlement européen. Quarante-sept personnes étaient présentes (voir la liste des participants à l'Annexe 1).
- 2. La veille avait eu lieu une réunion-débat parlementaire intitulée Le commerce des ressources naturelles un fléau ou un bienfait ? La perspective parlementaire, dans le cadre du Forum public 2011 de l'OMC (Genève, 19-21 septembre). Les membres du Comité de pilotage ont échangé leurs impressions au sujet de la réunion-débat qu'ils ont unanimement jugée réussie. Le Comité de pilotage s'est par ailleurs félicité que sa réunion se tienne en même temps que le Forum de l'OMC et a souhaité que cette formule devienne pérenne. S'agissant des thèmes des prochaines réunions-débat, il a été suggéré que la question de l'influence des parlements sur l'OMC soit débattue régulièrement, par exemple tous les trois ans.
- 3. Le Comité de pilotage a été informé de l'état d'avancement du Cycle de Doha par la Directrice générale adjointe de l'OMC, Mme Valentine Sendanyoye Rugwabiza, qui a fait une présentation liminaire et répondu à de nombreuses questions. Elle a commencé par dire que la conjoncture mondiale nuisait aux négociations multilatérales, notamment au Cycle de Doha. Deux ou trois ans auparavant, il avait été possible de réfréner les tentations protectionnistes, mais on craignait qu'elles ne resurgissent. La défiance à l'égard des marchés financiers, l'ampleur des déficits budgétaires et le niveau élevé du chômage, tout ceci contribuait à la morosité ambiante. Mme Rugwabiza a indiqué ensuite que, comme souvent en période de difficultés économiques et politiques, le rôle stabilisateur des institutions législatives était crucial.
- 4. Depuis 2001, date d'ouverture du Cycle de Doha, le monde a connu des transformations majeures, non seulement sur le plan géopolitique mais aussi pour chacun des Membres de l'OMC séparément. La pléthore de difficultés qui ont surgi depuis l'adoption du Programme de Doha pour le développement en est la preuve. Tandis que certains Membres de l'Organisation insistent pour que l'on s'occupe des "questions du 21ème siècle", d'autres font valoir qu'il convient d'abord de régler les problèmes anciens.
- 5. Il est probable que ces divergences de vues se ressentiront lors de la 8ème Conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra à Genève, du 15 au 17 décembre 2011. Il y a eu des discussions, par exemple, sur la nécessité de prévoir davantage de "flexibilité" dans le système et de modifier certaines procédures, telles que l'engagement unique. Il faudra néanmoins que les ministres soient capables de discuter franchement pour aller de l'avant. Selon les mots de Mme Rugwabiza, la situation est très compliquée. Ce n'est pas seulement le Cycle de Doha qui est en jeu, mais la survie même du multilatéralisme. La Directrice générale adjointe de l'OMC a ajouté que l'on avait sans doute laissé trop longtemps les négociations commerciales entre les seules mains des négociateurs.

- 6. La séance de questions et réponses qui a suivi a porté sur différents sujets tels que la sécurité alimentaire et les restrictions à l'exportation, la prolifération des accords commerciaux bilatéraux et régionaux, la dimension genre des négociations commerciales, l'adhésion de la Fédération de Russie à l'OMC, etc. La Directrice générale adjointe a réitéré sa volonté de continuer à dialoguer ouvertement avec les parlementaires.
- 7. Conformément à son ordre du jour, le Comité de pilotage s'est penché sur les activités à venir de la Conférence parlementaire sur l'OMC. Pour 2012, il est convenu que la Conférence se réunirait en plénière et que le Comité se réunirait à deux reprises. Dans l'éventualité, peu probable, où l'évolution du Cycle de Doha exigerait la tenue d'une conférence ministérielle en 2012, il serait souhaitable d'organiser une session parlementaire en parallèle. De façon plus réaliste cependant, il serait utile que la Conférence parlementaire se tienne au second semestre 2012 dans les locaux de l'OMC, à Genève, à l'instar de ce qui s'est fait en 2011. Le Comité de pilotage se réunirait au premier trimestre 2012 afin d'organiser la tenue de la session plénière de la Conférence, puis à nouveau au deuxième semestre, éventuellement en même temps que le Forum public de l'OMC.
- 8. Le Comité de pilotage a aussi relevé que les difficultés qui s'étaient prolongées dans les négociations du Cycle de Doha avaient conduit à revoir à la baisse les objectifs de la 8ème Conférence ministérielle. Selon les termes de l'actuel Président du Conseil général de l'OMC, l'Ambassadeur du Nigéria Y.F. Agah, les Membres de l'OMC devaient réfléchir à ce que la Conférence permettrait d'atteindre "dans un esprit pragmatique et réaliste". Le Comité de pilotage a relevé que la Conférence ministérielle était envisagée comme une manifestation relativement réduite, où les délégations officielles seraient nécessairement limitées. Dans ces circonstances, le Comité de pilotage a estimé que la Conférence ne permettrait pas d'assurer une participation satisfaisante des parlements.
- 9. Il en a conclu qu'il serait problématique d'organiser une réunion parlementaire formelle à Genève au moment de la 8^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC. Dans le meilleur des cas, l'UIP et le Parlement européen pourraient envisager d'inviter les parlementaires présents à Genève au moment de la Ministérielle, à participer à une réunion informelle ou une réception, éventuellement dans les locaux de l'UIP. A cet égard, le Parlement européen a confirmé son intention de se faire représenter par une délégation réduite à la Conférence ministérielle.
- 10. Parallèlement, le Comité de pilotage a jugé qu'il serait opportun d'adresser un message parlementaire à la Conférence ministérielle. Tous les éléments qui doivent figurer dans ce message se trouvent dans le Document final adopté par consensus à la session 2011 de la Conférence parlementaire sur l'OMC (Genève, 21-22 mars). En leur qualité de coorganisateurs de la Conférence, l'UIP et le Parlement européen sont mandatés pour établir le texte de ce message et le transmettre à l'OMC avant la Conférence ministérielle.
- 11. Le Comité de pilotage a aussi réfléchi aux modalités et à l'impact de son travail et a décidé que, à l'avenir, il était souhaitable de faire part de manière plus systématique des vues des parlementaires à l'OMC. Il faudrait donc que le Comité de pilotage s'efforce d'adopter des déclarations succinctes à chacune de ses sessions pour donner une impulsion politique aux négociations commerciales multilatérales et contribuer à renforcer la dimension parlementaire de l'OMC. De même, les membres du Comité de pilotage ont été invités à rendre compte à leur parlement du Forum public de l'OMC ou encore des réunions du Comité de pilotage. Enfin, dans le souci de rationaliser son travail, le Comité de pilotage a décidé de débattre des mécanismes de remontée de l'information et de rapports à l'une de ses prochaines réunions.

- 12. Les membres du Comité ont échangé des avis sur la manière d'organiser une rotation partielle en 2012, date d'échéance du mandat de certains d'entre eux. Conformément aux Règles de procédure de la Conférence parlementaire sur l'OMC, les parlements nationaux occupent normalement leur siège pour une durée de quatre ans, avec possibilité de renouvellement, si le Comité en décide ainsi. Afin que la rotation de l'année prochaine soit conforme à la nature représentative du Comité et permette d'en optimiser l'efficacité, il a été décidé :
 - a) de transférer un siège de la région de l'Europe et de l'Amérique du Nord à celle de l'Amérique latine et des Caraïbes, comme l'avait déjà recommandé le Comité en octobre 2007;
 - de se conformer strictement à la disposition statutaire qui veut que l'on ne remplace pas plus de la moitié des parlements représentant une même région géographique en même temps;
 - c) de réaffirmer le principe qui veut que les principaux négociateurs commerciaux et les grandes économies soient toujours représentés au Comité, et que la priorité soit donnée aux Etats Membres de l'OMC;
 - d) de tenir compte, lors de la programmation de la rotation, de l'assiduité des membres du Comité;
 - e) de demander à l'UIP et au Parlement européen d'établir une proposition conjointe fondée sur les principes susmentionnés que le Comité de pilotage examinerait à sa 25^{ème} session. L'UIP a été invitée à faire usage de ses mécanismes internes de consultation impliquant les Groupes géopolitiques.
- 13. Conformément aux Règles de procédure de la Conférence parlementaire sur l'OMC, le Comité de pilotage a entériné deux modifications de la Liste des observateurs invités à suivre le travail de la Conférence. Il a ainsi inscrit l'Union interparlementaire des Etats membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (UIP-IGAD) et, inversement, radié l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI), qui a cessé de fonctionner en raison de difficultés financières. On trouvera une nouvelle version de la Liste des observateurs à l'Annexe 2.

Twenty-fourth Session of the Steering Committee of the Parliamentary Conference on the WTO Vingt-quatrième session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC Geneva/ Genève, 21/09/2011

LIST OF PARTICIPANTS LISTE DES PARTICIPANTS

COUNTRY or ORGANISATION PAYS ou ORGANISATION	NAME NOM
BELGIUM - BELGIQUE	Mr. Dirk Van Der Maelen, MP
BURKINA FASO	Mr. Benoît Ouattara, MP
CANADA	Senator Donald Oliver Mr. Frédéric Forge
CHINA - CHINE	Mr. Liu Ming
EGYPT - EGYPTE	Absent
FINLAND - FINLANDE	Absent
FRANCE	Senator Michel Becot Mr. Jean-Luc Fernandez
GERMANY - ALLEMAGNE	Mr. Andreas Lämmel, MP
INDIA - INDE	Absent
IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) IRAN (REPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	Absent
JAPAN - <i>JAPON</i>	Ms. Misako Yasui, MP Ms. Yuko Suzuki
KENYA	Absent
MAURITIUS - MAURICE	Absent
MEXICO - MEXIQUE	Absent
MOROCCO - MAROC	Mr. Saïd Dor, MP
NAMIBIA - <i>NAMIBIE</i>	Mr. Piet van der Walt, MP Mr. Arnold Tjihuiko, MP Ms. Elizabeth De Wee
NIGERIA	Absent
SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD	Mr. Johannes Hendrik De Lange, MP Mr. Mninwa Johannes Mahlkangu, MP
THAILAND - THAILANDE	Ms. Pusadee Tamthai, MP Senator Charin Hansuebsai Mr. Panya Kotthen

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI	Lady Hooper Lord Paul of Marylebone
UNITED STATES OF AMERICA - FTAS-UNIS D'AMERIQUE	Absent
URUGUAY	Senator Luis Alberto Heber Senator Alberto Couriel Ms. Ivonne Pasada, MP Mr. Oscar Piquinela
EUROPEAN PARLIAMENT - PARLEMENT EUROPEEN	Mr. Vital Moreira, MEP Mr. Paul Rübig, MEP Mr. Pablo Zalba Bidegain, MEP Mr. Jörg Leichtfried, MEP Mr. Niccolò Rinaldi, MEP Mr. Keith Taylor, MEP Mr. Alberto Rodas Ms. Helena Halldorf-Romero Ms. Arielle Rouby Ms. Barbara Melis Mr. Botond Török-Illyés Ms. Ursa Pondelek Mr. Hannariika Niemenen Mr. André Corrado
COMMONWEALTH PARLIAMENTARY ASSOCIATION ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH	Mr. Joe Omorodion
INTER-PARLIAMENTARY UNION UNION INTERPARLEMENTAIRE	Mr. Anders B. Johnsson, Secretary General Mr. Serguei Tchelnokov Mr. Anthony Hill
PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE	Mr. Kimmo Sasi, MP (Finland) Mrs. Aiste Ramanauskaite
WORLD TRADE ORGANIZATION ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE	Mrs. Valentine Sendanyoye Rugwabiza, Deputy Director-General Mr. Said El Hachimi

LISTE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET AUTRES A INVITER A SUIVRE EN QUALITE D'OBSERVATEURS LES TRAVAUX DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Approuvée par le Comité de pilotage à sa 7^{ème} session (Genève, 7 septembre 2004), révisée à ses 11^{ème} session (Hong Kong, 15 décembre 2005), 17^{ème} session (Genève, 4 avril 2008) et 24^{ème} session (Genève, 21 septembre 2011)

Palestine

Banque mondiale

Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED)

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Fonds monétaire international (FMI)

Organisation des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Organisation internationale du travail (OIT)

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO)

Assemblée des Etats baltes

Assemblée interparlementaire de la Communauté des Etats indépendants

Assemblée interparlementaire de la Communauté économique eurasienne

Assemblée parlementaire de l'OSCE

Assemblée parlementaire de l'Union du Bélarus et de la Fédération de Russie

Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Assemblée parlementaire pour la coopération économique de la mer Noire

Association parlementaire pour la coopération euro-arabe (APCEA)

Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMAO)

Comité parlementaire de l'AELE

Confédération parlementaire des Amériques

Conseil consultatif maghrébin (CCM)

Conseil nordique

Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Organisation interparlementaire de l'ASEAN

Parlement amazonien

Parlement and in

Parlement autochtone des Amériques

Parlement centraméricain

Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Parlement latino-américain

Parlement panafricain

Union interparlementaire arabe

Union interparlementaire des Etats membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (UIP-IGAD)

Union parlementaire africaine (UPA)

Union parlementaire des membres de l'Organisation de la Conférence islamique

Dépenses de voyage

ASSOCIATION Groupe canadien de l'Union

interparlementaire (UIP)

ACTIVITÉ Réunion-débat parlementaire dans le

cadre du Forum public de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) 2011 et à la 24e session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur

ľOMC

DESTINATION Genève, Suisse

Du 19 au 21 septembre 2011

DÉLÉGATION

SÉNAT L'hon. Donald H. Oliver, c.r.

CHAMBRE DES COMMUNES

PERSONNEL Frédéric Forge, analyste

TRANSPORT 8 563,73 \$

HÉBERGEMENT 2 782,97 \$

HOSPITALITÉ

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES 1 800,14 \$

CADEAUX OFFICIELS

DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION

TOTAL 13 146,84 \$